# MINISTERE DES TRANSPORTS

### République de Côte d'Ivoire

# Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur de Transport (PAMOSET)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°008/PAMOSET/CC/18
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ETUDE RELATIVE A L'IMPACT DE
L'INTERCONNEXION SUR LA SECTION IVOIRIENNE DU CORRIDOR ABIDJAN –
OUAGADOUGOU

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un crédit de quarante-cinq millions (45 000 000) de dollars US de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du **Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSET)**. Il est prévu d'utiliser une partie de ces ressources financières pour le paiement de prestation de service d'une firme pour **l'étude relative à l'impact de l'interconnexion sur la section ivoirienne du corridor Abidjan - Ouagadougou.** 

Dans le cadre du PAMOSET, les administrations des douanes du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ont initié un projet d'interconnexion de leur système informatique afin de sécuriser le transit des marchandises.

Pour rappel, les deux pays font partie des pays initiateurs du projet d'interconnexion entre les douanes du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Sénégal et du Togo dans le cadre du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR). Les travaux du projet d'interconnexion PACIR ont permis de produire des spécifications fonctionnelles et techniques qui ont été validées le 19 mars 2015 par le Comité de Pilotage composé par les Directeurs Généraux des douanes des pays membres.

Ces spécifications ont ensuite été adoptées par la CEDEAO en 2015 et la phase de réalisation de la solution d'interconnexion se déroule à présent sous la conduite de l'institution régionale avec l'assistance technique de la CNUCED (Conférence des Nations Unis sur le Commerce et le Développement).

Pour la mise en œuvre du projet d'interconnexion dans le cadre du PAMOSET, les douanes du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ont décidé de manière évidente de s'inscrire dans la dynamique du projet PACIR dont les travaux de développement de la solution se déroulent à la CEDEAO.

Ces solutions décrivent des échanges électroniques de données sous forme de message qui permettront d'associer une déclaration unique à une cargaison en transit depuis le pays de départ jusqu'au pays de destination. Cela permettra d'acheminer la marchandise plus rapidement au bureau de douane de destination en évitant les ressaisies de déclarations douanières aux frontières qui occasionnent de longues attentes des camions en transit.

Le projet d'interconnexion entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire permettra d'établir pour une marchandise en transit, une déclaration unique depuis le pays de départ jusqu'au pays de destination.

Cette solution éliminera les procédures complexes pour éviter le stationnement prolongé des camions aux frontières Cependant, l'expérience d'une telle réduction des procédures aux frontières montre que ces changements ont des répercussions à la fois sur les opérateurs au sein du secteur mais aussi à l'extérieur, notamment sur les populations riveraines.

Certes, le plan de communication et les différentes formations prévues dans le cadre du projet PACIR participent à la conduite du changement, mais il n'en demeure pas moins qu'une étude complète sur les différents corridors donnera une vue générale des conditions à satisfaire pour la réussite du projet.

A cet effet, Il est important de mener une étude d'impact socioéconomique de l'interconnexion sur les corridors Burkina Faso – Côte d'Ivoire, notamment sur la section ivoirienne du corridor Abidjan – Ouagadougou afin d'identifier et lever les obstacles sociologiques, juridiques et économiques.

Les objectifs principaux de cette étude sont de :

- (i) Réaliser un diagnostic du secteur du transit des marchandises
- (ii) Faire une analyse des réformes envisagées pour la facilitation du commerce et des modalités de mise en œuvre
- (iii) Evaluer les impacts positifs et négatifs économiques, juridiques et sociaux de la solution d'interconnexion sur la section Ivoirienne du corridor Abidjan Ouagadougou

- (iv) Proposer des mesures d'atténuation des impacts négatifs et de bonification des impacts positifs (v) Proposer des mesures d'accompagnement pour faciliter le changement dans le secteur
- (vi) Proposer des conditions et les moyens à mettre œuvre par l'Etat pour faciliter l'accès aux financements, ainsi qu'un plan de financement (sources de financement, types de partenariat etc.), y compris le secteur privé et
- (vii) Les mesures à proposer doivent être hiérarchisées et réalisables, et es coûts de mise en œuvre doivent tenir compte des contraintes socio-économique de la Côte d'Ivoire.
- 2. Le délai de réalisation de l'étude est fixé à quatre (4) mois, hors délai d'approbation.
- 3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des firmes compétentes pour l'étude relative à l'impact de l'interconnexion sur la section ivoirienne du corridor Abidjan Ouagadougou. Les firmes intéressées doivent fournir un dossier comportant les informations pertinentes réalisées au cours des cinq dernières années indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les prestations demandées (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, années de réalisation, coûts de la mission, description des prestations, clients, financement,).
- 4. La Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSET), invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les informations qui doivent figurer dans la réponse des firmes devront comprendre notamment :
  - a) une lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la manifestation d'intérêt ;
  - b) la dénomination de la firme, sa nature juridique, sa date de création, le lieu et la preuve d'enregistrement ou de constitution en cabinet (Registre de Commerce et du Crédit Mobilier), ses domaines d'intervention;
  - c) toutes ses références relatives à la réalisation des études socioéconomiques, économie des transports, statistiques ou impacts de projet, avec un minimum de 5 ans et au moins trois (03) études similaires portant sur la collecte, le traitement, l'analyse de données et la présentation des résultats d'études socioéconomiques, dont au moins une dans les transports internationaux ou de transit de marchandises sur des corridors routiers. Ces références, pour être prises en compte à l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, devront chacune être justifiées par des Attestations de Bonne Exécution (ABE) ou de service fait. Ces références devront être accompagnées par les pages de garde et de signature des contrats en relation avec l'ABE :
  - d) les Copies des diplômes accompagnés des copies de la carte nationale d'identité et Curriculum Vitae (CV) du personnel clé de la firme;
  - e) et toutes autres informations pertinentes ;
  - f) Les groupements sont autorisés. Les groupements devront fournir un accord de groupement.
- 5. La firme ou le groupement qui sera chargé(e) de la conduite de la mission objet de la présente sélection devra avoir des compétences avérées en études socioéconomiques, économie des transports, statistiques ou impacts de projet, avec un minimum de 5 ans et au moins trois (03) études similaires portant sur la collecte, le traitement, l'analyse de données et la présentation des résultats d'études socio-économiques, dont au moins une dans les transports internationaux ou de transit de marchandises sur des corridors routiers. Une mission similaire réalisée en Afrique subsaharienne sera un atout. L'équipe de la firme devra être constituée au minimum de :

N°	Désignation des experts clé	Formation	Expérience générale	Expérience spécifique
----	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------

N°	Désignation des experts clé	Formation	Expérience générale	Expérience spécifique
01	Un Chef de mission	Master 2 (Bac + 5) en économie ou diplôme et niveau équivalent,	Au moins 10 ans d'expérience en étude socio-économique ou économie de transport	Avoir réalisé au moins trois (03) études portant sur la collecte, le traitement, l'analyse de données et la présentation des résultats d'études socio-économiques, dont au moins une dans les transports internationaux ou de transit de marchandises sur des corridors routiers.  - Avoir réalisé au moins une de ces études en tant que Chef de mission Une mission similaire réalisée en Afrique subsaharienne sera un atout
02	Un Sociologue ou équivalent	Maîtrise (Bac + 4) en sociologie ou diplôme et niveau équivalent	Au moins 10 ans d'expérience d'étude socio-économique	Avoir réalisé au moins deux (02) études portant sur la collecte, le traitement, l'analyse de données et la présentation des résultats d'études socio-économiques, dont au moins une dans les transports internationaux ou de transit de marchandises sur des corridors routiers. Une mission similaire réalisée en Afrique subsaharienne sera un atout.
03	Un spécialiste des opérations de dédouanement des marchandises ou équivalent	BTS (Bac + 2) en transit ou diplôme et niveau équivalent	Au moins 05 ans d'expérience dans le transport routier de marchandise	Avoir réalisé au moins deux (02) études portant sur la collecte, le traitement, l'analyse de données et la présentation des résultats d'études socio-économiques, dont au moins une dans les transports internationaux ou de transit de marchandises sur des corridors routiers. Une mission similaire réalisée en Afrique subsaharienne sera un atout
04	Un statisticien ou équivalent	BTS (Bac + 2) en statistique ou diplôme et niveau équivalent	Au moins 05 ans d'expérience d'enquêtes socio- économiques	Avoir réalisé au moins deux (02) études portant sur la collecte, le traitement, l'analyse de données et la présentation des résultats d'études socio-économiques, dont au moins une dans les transports internationaux ou de transit de marchandises sur des corridors routiers. Une mission similaire réalisée en Afrique subsaharienne sera un atout

NB : Le nombre d'années d'expérience est décompté à partir de la date d'ouverture des plis jusqu'à la date de prise de service avec le diplôme requis.

**6.** La présente manifestation d'intérêt vise à sélectionner une firme pour la mission ci-dessus décrite par la méthode de sélection basée sur la Qualification des Consultants (QC), en accord avec les procédures définies dans les Directives concernant la sélection et l'emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale version de janvier 2011, révisée 2014.

Les firmes seront évaluées sur la base de leurs références, notamment de leurs expériences similaires et du personnel clé proposé pour la mission, en vue de la sélection de la firme la plus expérimentée et qualifiée pour la mission.

Les critères et sous-critères d'évaluation, et leurs poids respectifs sont les suivants :

## a/ Expériences similaires du consultant : 20 points

Les expériences similaires des firmes ou groupements seront comptabilisées et la note obtenue par chaque firme sera établie selon la formule suivante :

Soit  $Si = 20 \times Ni / N \text{ max}$ ,

Si étant la note de la firme i considérée,

Ni le nombre d'expérience similaire de la firme i considérée,

et N max le nombre d'expérience similaire comptabilisée le plus élevé de tous les consultants.

<u>NB</u>: Sera comptabilisé aux fins d'évaluation, toute mission similaire se rapportant aux études socioéconomiques, économie des transports, statistiques ou impacts de projet.

# b/ Qualifications et compétence du personnel clé proposé pour la mission : 80 points

Chef de mission30 pointssociologue20 pointsSpécialiste des opérations des dédouanements15 pointsstatisticien15 points

Le nombre de points attribués à chaque expert est déterminé en tenant compte des trois sous-critères suivants et des pourcentages de pondération suivants :

- Qualifications (Formation): 20%

Expérience générale : 30%Expérience spécifique : 50%

Au terme de l'évaluation des manifestations d'intérêt, la firme qui obtiendra la note finale la plus élevée et ayant des études portant sur la collecte, le traitement, l'analyse de données et la présentation des résultats d'études socio-économiques, dont au moins une dans les transports internationaux ou de transit de marchandises sur des corridors routiers sera retenue et invitée à remettre une proposition technique et financière et par la suite à négocier le contrat.

En cas d'égalité parfaite de la note finale au terme de l'évaluation des manifestations d'intérêt, la firme ayant le maximum d'expériences dans les études portant sur la collecte, le traitement, l'analyse de données et la présentation des résultats d'études socio-économiques, sera retenue.

- 7. Les Firmes intéressées sont invitées à retirer les **Termes De Référence** (**TDRs**) à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables aux heures suivantes : de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures (heures locales).
- 8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (5) copies ou en version électronique (Word), à l'adresse ci-dessous au plus tard le Mercredi 08 Août 2018 à 10 heures 00 minute (heure locale) et porter la mention « Avis à Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une firme pour l'étude relative à l'impact de l'interconnexion sur la section ivoirienne du corridor Abidjan Ouagadougou ».
- 9. L'ouverture se fera le même jour à 10 h 30 minutes.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Adresse de dépôt et ouverture des offres :

Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport

sise aux Deux- plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802 1<sup>er</sup> étage à Bureau de la Passation de Marchés 08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59

Adresse électronique : gekpini@gmail.com